

Avignon, le 4 mars 2025



MOTION INTERSYNDICALE BOYCOTT de la Formation spécialisée du 4 mars 2025

Monsieur le Président de la Formation spécialisée

lors des réunions institutionnelles, vous faites le choix de convoquer les représentant.es du personnel dans une salle à la capacité trop réduite pour les accueillir toutes et tous. Devant les protestations unanimes des élu.es, vous vous cantonnez à avancer des raisons liées aux travaux à la cité administrative ne permettant pas de mobiliser une salle plus grande.

Vous vous êtes permis de chiffrer, pour le dénoncer, le coût « exorbitant » de ce type d'instances. Nous avons bien compris à cette occasion votre considération pour le dialogue social.

Pour vous, la solution pour les suppléants et les experts est leur participation en distanciel.

Les organisations syndicales représentatives dénoncent ce format de réunion qui nuit gravement à la fluidité de dialogue social.

Pour nous, la participation en présentiel pour les représentants des personnels, qu'ils soient titulaires, suppléants ou experts, doit rester la norme car c'est le gage d'échanges de meilleure qualité. Le distanciel doit rester le dernier recours en cas de force majeure.

Les représentants du personnel vous ont fait des propositions alternatives (open-space R+3 du bâtiment 2, Salle des Cartes) permettant la tenue de l'instance en présentiel pour toutes et tous, propositions que vous avez balayé d'un revers de main, nous laissant douter de votre attachement réel à un dialogue social digne de ce nom.

Nous ne demandons ni traitement de faveur, ni conditions matérielles luxueuses, et comprenons le contexte des travaux de la cité administrative, dont beaucoup d'agents subissent les conséquences pénibles depuis plusieurs mois.

Nous sommes également attachés au respect de la santé de chacun préservée par le respect des gestes barrières.

En n'accordant pas aux représentants du personnel, élus par plus de 80 % des agents de la direction, le minimum de respect qui leur est dû, c'est l'ensemble des collègues que vous méprisez. Le dialogue social n'est pas un coût. La direction générale le promeut dans ses discours et s'en gargarise quand des accords nationaux sont signés avec les organisations syndicales. C'est notre droit que vous bafouez par votre attitude qui nie le rôle des représentants du personnel et est à l'image de la défiance et de l'hostilité ambiante qui règne dans notre département à l'égard des agents.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous ne siégerons pas à cette instance en 1ère convocation.